

Atlas de la Trame verte et bleue du SCoT de Cahors et du sud du Lot

Cartes à l'échelle 1 :25 000

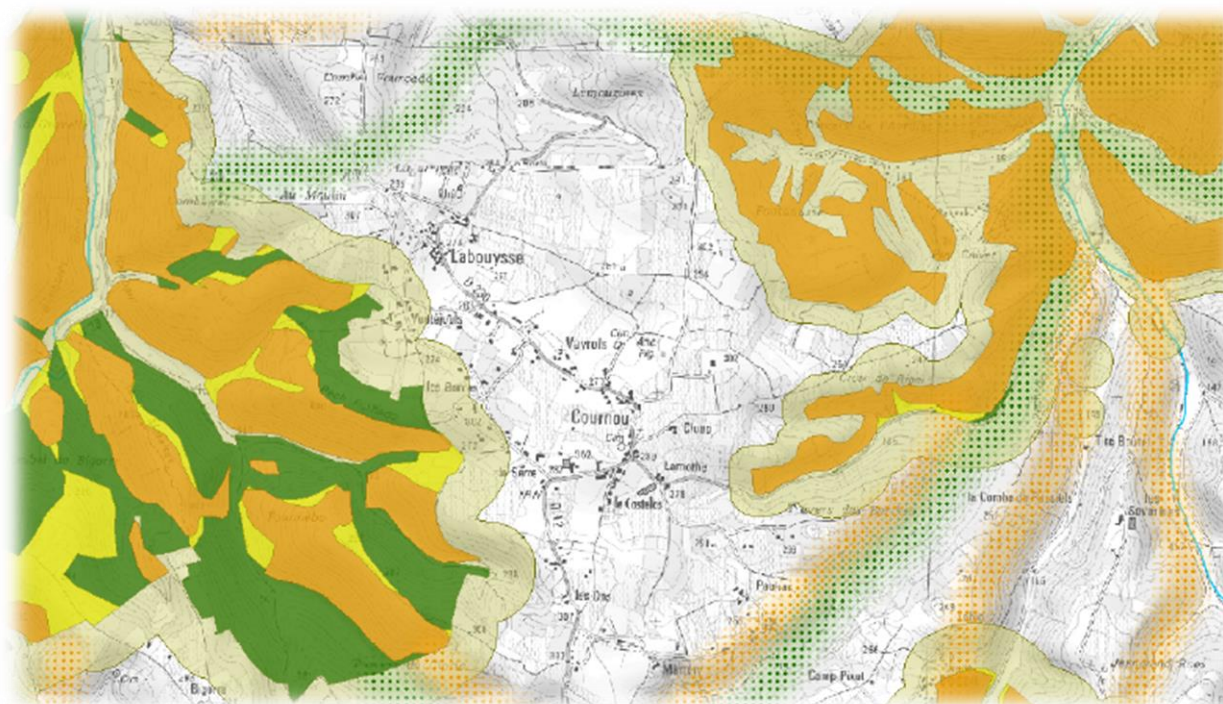


Table des matières

<i>Préambule</i> _____	3
<i>Carte globale de la Trame verte et bleue du SCoT de Cahors et du sud du Lot au 1 :200 000</i> _____	4
<i>Série de cartes de la Trame verte et bleue du SCoT de Cahors et du sud du Lot au 1 :25 000</i> _____	7
<i>Index par commune</i> _____	73
<i>Index par page</i> _____	74
<i>Note méthodologie</i> _____	75

Préambule

Limites de l'approche Trame verte et bleue et précautions d'usages

Un champ d'action cadré

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui a pour objectif d'enrayer l'érosion de la biodiversité grâce à l'identification et la préservation des continuités écologiques. Cet outil d'aménagement se décline notamment dans les documents d'urbanismes (SCoT, PLU, PLUi), où il doit concilier développement humain et préservation de la biodiversité. Ainsi, **l'outil Trame verte et bleue du SCoT de Cahors doit être apprécié comme un document visant à maîtriser l'urbanisation** dans les espaces riches en continuités écologiques et **non comme un document de gestion des usages et pratiques agricoles, industrielles ou commerciales.**

Une Trame verte et bleue produite dans un cadre précis

Les éléments de la Trame verte et bleue (réservoirs de biodiversité, corridors...) ont été identifiés dans un cadre précis : celui d'un SCoT, document d'urbanisme intercommunal. **De ce fait la TVB présentée dans ce document comporte des limites acceptables pour un SCoT et sa déclinaison dans les PLU et PUi, mais qui ne permettent pas l'utilisation de ces éléments dans un autre contexte** (plan de gestion, diagnostic des pratiques culturelles...). Ces limites peuvent être en lien avec le cadre qu'offrent les documents d'urbanismes (orienter la réflexion sur l'urbanisation, cœur des préoccupations d'un tel document et non sur les pratiques par exemple) ou avec les données utilisées.

Ces données utilisées sont de précisions géographiques, de producteurs et de dates variés (cf. *note méthodologique TVB*), ceci pouvant générer des approximations qu'il est important de prendre en compte lors de la déclinaison aux échelles locales. Il apparaît notamment que les données relatives aux « *principales surfaces urbanisées* » soient trop anciennes (antérieur à 2010) pour révéler l'accroissement récent des surfaces urbanisées, notamment pour les zones d'activités.

Par ailleurs, la partie du territoire du SCoT situé dans le Pnr des Causses du Quercy intègre la Trame verte et bleue de ce dernier, et présente donc des différences avec le reste du territoire (données utilisées différentes, approche différent sur la prise en compte du SRCE...)

Dans la même logique, la Trame verte et bleue du SCoT doit être interprétée à l'échelle du 1 : 25 000 et non à celle de la parcelle.

Enfin, la Trame verte et bleue du SCoT doit faire l'objet d'une déclinaison locale pour être totalement opérationnelle.

Composition de l'atlas

Cet atlas présente les cartes relatives à la Trame verte et bleue du SCoT de Cahors et du sud du Lot.

L'atlas est composé de 65 planches au 1 :25 000°, présentant chaque élément traité dans la Trame verte et bleue du SCoT :

- Corridors ;
- Zones de mobilité des réservoirs de biodiversité ;
- Zones de vigilance ;
- Obstacles aux continuités écologiques.

La prise en compte de l'atlas apparaît nécessaire mais non suffisante à la déclinaison de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme locaux. **L'appréciation de l'atlas doit se faire au regard des prescriptions et recommandations écrites du SCoT portant sur la Trame verte et bleue formulées dans le DOO.**

Clefs de lecture des cartes à l'échelle du 1 :25 000 :

La représentation d'un territoire comme celui du SCoT au 1 :25 000 induit un découpage de ce dernier en différentes planches. Pour faciliter la lecture et l'utilisation de cet atlas, un index référence l'ensemble des communes du SCoT du Val d'Adour et permet d'y identifier la ou les planches concernées

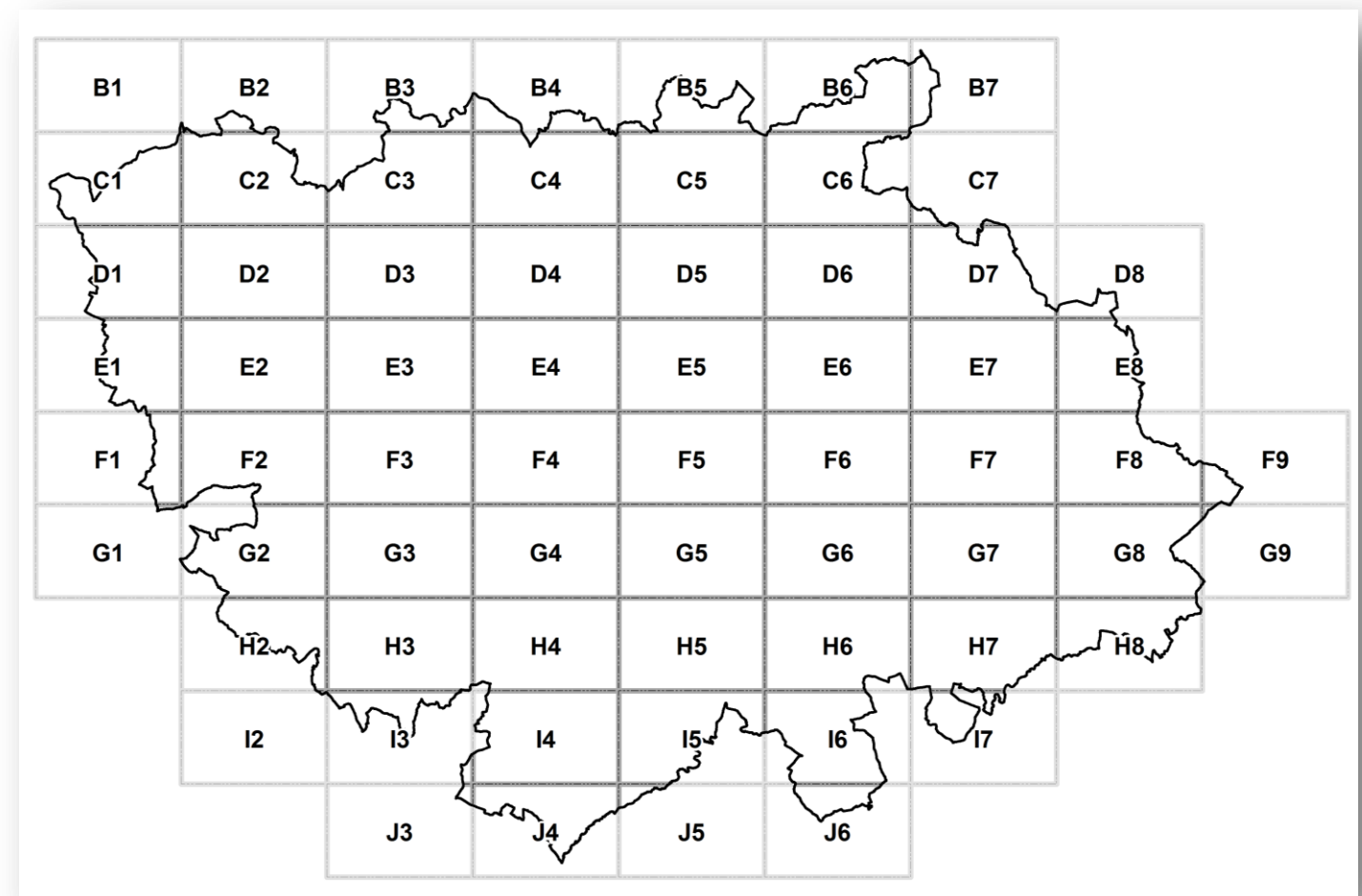


Figure 1 : Répartitions des planches utilisées pour la représentation des cartes à l'échelle du 1:25 000

- Réservoirs de biodiversité ;

Carte globale de la Trame verte et bleue du SCoT de Cahors et du sud du Lot au 1 :200 000

Trame verte et bleue du SCoT Cahors Sud du Lot

Légende

Éléments généraux

-  Chefs lieux de cantons
-  Périmètre du PNR
-  Périmètre du SCoT

Éléments fragmentants

-  Routes principales
-  Voies ferrées
-  Principales zones artificialisées

Perturbations des continuités écologiques

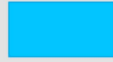
-  liées aux axes de communication
-  liées aux obstacles à l'écoulement (ROE)

Éléments communs à toutes les sous-trames

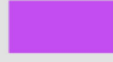
-  Zones de vigilance
-  Zone de mobilité

Sous-trame des milieux humides

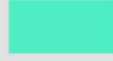
Zones humides (sous-trame prioritaire)

-  Réservoir de Biodiversité
-  Réservoir de Biodiversité probable
-  Corridor à la connectivité assez forte
-  Corridor à la connectivité forte

Prairies de fonds de vallées (sous-trame prioritaire)

-  Réservoir de Biodiversité
-  Corridor à la connectivité assez forte

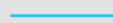
Boisements de fonds de vallées

-  Réservoir de Biodiversité

Réseaux fonctionnels de mares

-  Réservoir de Biodiversité probable

Sous-trame des milieux aquatiques

-  Réservoir de Biodiversité
-  Corridor linéaire
-  Corridor linéaire sous-terrain
-  Corridor surfacique

Sous-trames des milieux secs

Pelouses sèches (sous-trame prioritaire)

-  Réservoir de Biodiversité
-  Corridor à la connectivité assez forte
-  Corridor à la connectivité forte

Boisements thermophiles

-  Réservoir de Biodiversité
-  Corridor à la connectivité assez forte
-  Corridor à la connectivité forte

Mosaïque pelouses sèches / boisements thermophiles

-  Réservoir de Biodiversité

Milieux rocheux

-  Réservoir de Biodiversité

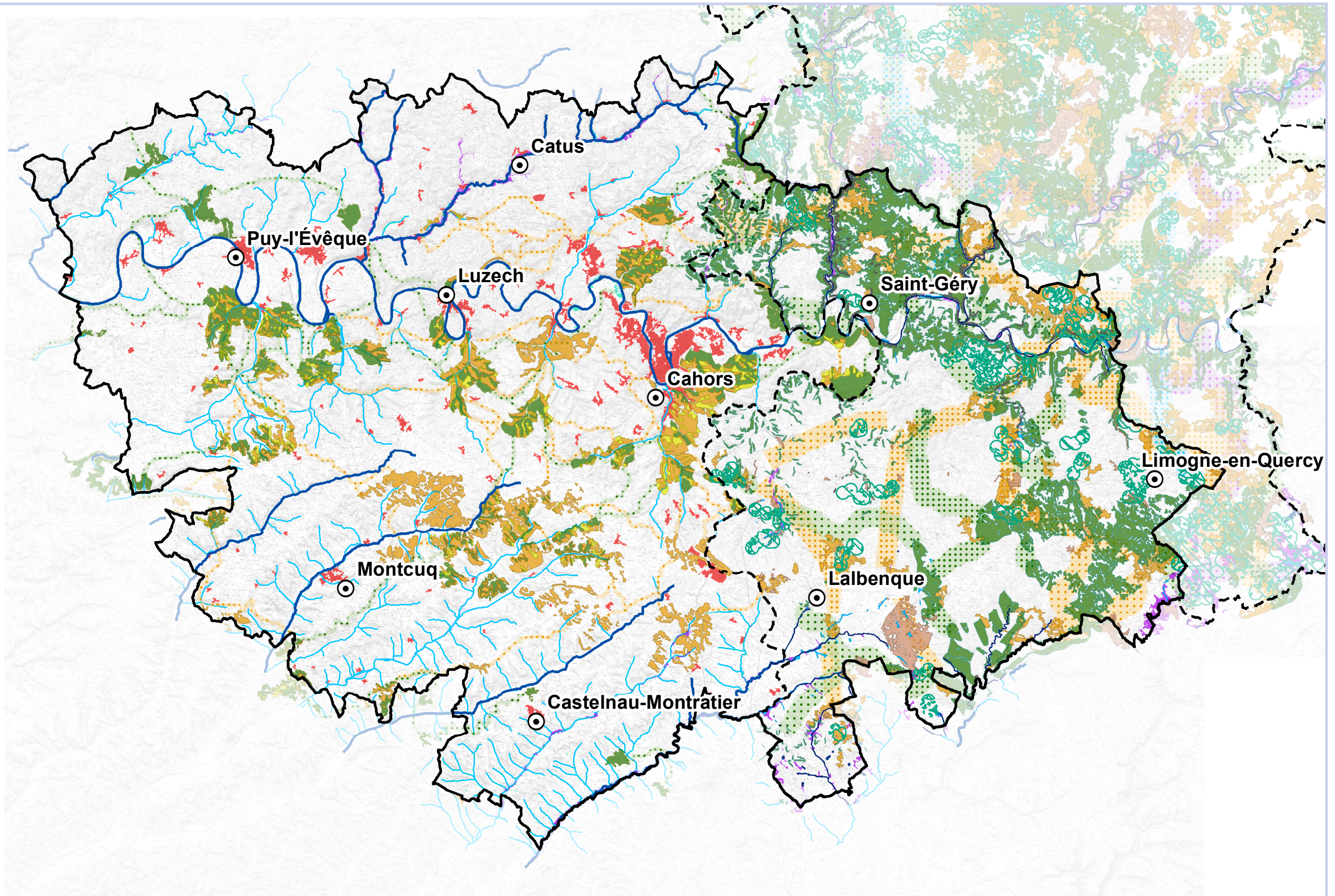
Sous-trame des milieux cultivés

-  Réservoir de Biodiversité

Trame verte et bleue du SCoT Cahors Sud du Lot



1:220 000



Sources : Pnr QC, SOeS, IGN, ASP, ECOTONE